

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023/2024

DEBUT DES COURS : LUNDI 28 AOUT 2023



Nom		Prénom	
E-mail (obligatoire)			

Né(e) le		Sexe	
N° licence			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Fixe		Portable	
Personne(s) à contacter en cas d'urgence	Nom et prénom	Tel :	...../...../...../...../...../
	Nom et prénom	Tel :	...../...../...../...../...../
Représentant(s) légal (aux) si le cavaliers est mineur	Nom et prénom	Tel :	...../...../...../...../...../
	Nom et prénom	Tel :	...../...../...../...../...../
Allergies / Asthme / Autres information importantes			

Jour et heure de la reprise (voir en fonction du planning prévisionnel)	Choix 1	Choix 2

Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation. Je reconnais avoir pris connaissance de l'obligation du port du casque adapté à la pratique de l'équitation. J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficie directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès et de rectification. Je déclare **accepter** l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

**« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, »**

Fait à Thiancourt, le ..... (Nom, prénom et signature du responsable pour les cavaliers mineurs)

Tarif de l'adhésion au centre équestre qui inclue la licence à la FFE (à régler le jour de l'inscription)

	Licence	Adhésion	Total à régler licence + adhésion	Adhésion Association
Cavaliers nés en 2013 et après (10 ans et moins)	25€	65€	90€	10€
Cavaliers nés entre 2012 et 2006 (11 ans à 17 ans))	25€	85€	110€	10€
Cavaliers nés en 2005 et avant (18 ans et plus)	36€	100€	136€	10€

Tarif des séances :

	Forfait	Forfait 2 séances par semaine	Forfait 3 séances par semaine	A la carte	Sans Adhésion Séances d'essais
Cavaliers nés en 2013 et après	16€	14,50€	13,50€	20€	25€
Cavaliers nés en 2012 et avant	18€	16,50€	15.50€	22€	27€

Type de forfait	Nombre de séances*	Tarif de la séance	Total des séances	Adhésion + licence FFE	Adhésion Association EDA
<input type="checkbox"/> Forfait annuel* Du :...../...../..... Au : ...../...../.....	.....	.....	.....	.....	<b>10€</b>
<input type="checkbox"/> A la carte	.....	.....	.....	.....	
<input type="checkbox"/> Sans adhésion Ou séances d'essais					
<input type="checkbox"/> Demi-Pension 3 cours par semaine avec le même cheval	10 mois	250€			
<input type="checkbox"/> Tiers Pension 2 cours par semaine avec le même cheval	10 mois	170€			
<input type="checkbox"/> Location casier	<input type="checkbox"/> Petit casier : 100€ / an <input type="checkbox"/> Grand casier : 150€/an				

**Règlement :**

- Forfait / Carte : .....€ > remplir la feuille de règlement

- A l'inscription : Adhésion + licence FFE : .....€ A régler le jour de l'inscription

- Adhésion Association : 10€ à l'ordre de l'Association hippique EDA

\*Le forfait annuel comprend 43 séances du Lundi 28 août 2023 au Samedi 6 juillet 2024 (pas de cours du 24 décembre 2023 au 7 janvier 2024)

si vous commencer les cours après le 28 août, déduire le nombre de séances qui n'ont pas été faite entre le 28 août et le jour où vous commencez les cours.

**Rappel important :**

- Il est possible de faire plusieurs séances d'essais avant de s'engager sur l'année. **Les forfaits ne sont pas remboursés en cas d'abandon.** Les séances manquées peuvent être rattrapées dans le mois ou le mois suivant, passé ce délai l'heure sera perdue.
- Les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires de la toussaint, d'hiver, et de printemps (**pas de cours pendant les vacances de Noel**)
- Il se peut que certains cours soient déplacés, les cours déplacés à la demande du centre équestre seront à rattraper avant le 30 juin.
- Les cours sont maintenus les jours fériés (sauf exception)
- **Pour les cavaliers souhaitant participer aux compétitions**, vous devez valider votre licence compétition directement sur votre page FFE. Identifiant : Numéro de licence, mot de passe : Code SIF qui se trouve en bas à droite sur votre licence.

**« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, »**

Fait à Thiancourt, le ..... (Nom, prénom et signature du responsable pour les cavaliers mineurs)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier.

Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

## 2. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassure.fr](http://www.pezantassure.fr).

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

## 3. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

## 4. Fichier informatique

Le club dispose d'un fichier informatique recensant les données personnelles fournies par le cavalier. Ce dernier dispose d'un droit d'accès et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

## 5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

## 6. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Cours réservés ou réglés plus de 6 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.
  - Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.
- Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.
- Toute activité à la carte non décommandée au minimum 2 jours à l'avance reste due en intégralité.
- Les cours ayant été décommandé 24h à l'avance

## 7. Pratique de l'équitation

La pratique de l'équitation est une activité physique et sportive nécessitant un avis médical initial de non contre-indication prenant en compte la diversité des disciplines équestres proposées par l'établissement.

Le cavaliers s'engage à :

- Respecter les autres cavaliers
- Respecter les consignes de l'établissement équestre et ses bénévoles
- Respecter l'environnement

Le représentant légal du cavalier mineur est informé par l'établissement équestre de l'intérêt de porter un casque aux normes. Par séance d'équitation il faut entendre un temps de préparation de l'équidé, l'échauffement du cavalier, l'activité équestre encadré et la remise à l'écurie de l'équidé. La durée d'une séance peut varier en fonction du niveau du cavalier, du but poursuivi pour la séance et/ou des conditions climatiques. Des séances théoriques ou de préparation physique ou de découverte de l'environnement équestre et du bien-être de l'équidé peuvent être intégrées au programme sportif de chaque cavalier. En fonction du niveau des cavaliers, un programme sportif de la saison peut être défini, dans l'objectif de passer des Galops et/ou de participer à des compétitions. Les inscriptions aux stages et compétition à des dates définies font l'objet d'une réservation auprès de l'établissement revêtant un caractère ferme et définitif au regard de la gestion de la cavalerie, l'encadrement et de la logistique.

## 7. Vol et dégradation de matériel

Les cavaliers sont responsables de leurs affaires. L'établissement équestre n'a aucune obligation de surveillance des affaires personnelles de ses clients. En cas de vol ou de dégradation de matériel, l'établissement équestre est déchargé de toute responsabilité.

Ecurie de l'Allaine, 66 chemin de la brasserie, 90100 THIANCOURT

Tél : 06 79 99 08 69

E-mail : [ecurie.de.lallaine@gmail.com](mailto:ecurie.de.lallaine@gmail.com)

# FEUILLE DE REGLEMENTS POUR LES FORFAITS ANNUELS

Vous réglez :

- Par chèque(s) en une ou plusieurs fois (jusqu'à 12x): **la totalité des chèques sont à faire au moment de l'inscription.**
- Par prélèvements automatiques : fournir un RIB (Les sommes et jour doivent être identiques chaque mois)
- En espèces

Tous les encaissements se font à partir du 1<sup>er</sup> septembre. (Adhésion, licence et forfait). Si vous vous inscrivez au mois de juin, juillet ou août, vos règlements de licences et d'adhésion à fournir en même temps que l'inscription seront encaissés au 1<sup>er</sup> septembre.

Les règlements se font de septembre à août maximum.

	Jours et mois	Montant	Mode de règlement + numéro de chèque	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

En signant ce document je m'engage à régler le forfait annuel dans sa totalité même en cas d'abandon. Seules les absences de plus de deux mois sous avis médical pourront bénéficier d'un avoir.

Fait à Thiancourt, le ..... (Nom, prénom et signature)

# ASSOCIATION HIPPIQUE ECURIE DE L'ALLAINE



L'Association Hippique de l'Ecurie de l'Allaine (AHEA) est une association Loi 1901, créée en avril 2018. Elle a pour objectif :

- d'une part, accompagner, aider et améliorer le confort des cavaliers de l'Ecurie de l'Allaine,
- et d'autre part, rendre accessible la pratique de l'Équitation à tous, que ce soit de loisir ou de compétition.

## Plusieurs actions ont été menées lors de l'année 2022/2023

- Portes ouvertes en septembre,
- Balades à poneys lors des marchés aux saveurs de Delle
- Organisation de la buvette lors des concours organisés par l'Ecurie de l'Allaine en CSO et Pony games,
- Organisation d'une braderie de matériel d'équitation d'occasion (EQUITROC),
- Chasse aux œufs pour les petits et chasse aux trésors pour les plus grands
- Soirée dansante

**Pour l'année 2022/2023 L'association hippique de l'Ecurie de l'Allaine a payé une séance d'ostéopathie pour tous les chevaux et apporte une aide financière aux 11 cavaliers participants aux championnats de France. L'association continue à économiser pour faire des toilettes à proximité du manège.**

## Des projets sont déjà en perspectives pour l'année 2023/2024 :

- Aides financières pour rendre accessible les championnats de France 2023 pour les cavaliers souhaitant y participer,
- La mise en place de toilette à proximité du manège sera effectué dès que les fonds seront suffisant.

Chaque cavalier ou parents de cavaliers (pour les mineurs) adhérant à l'Ecurie de l'Allaine, deviennent membre de l'association AHEA.

Libre à chacun de s'investir au sein de l'Association. Toutes les idées sont les bienvenues. De nouvelles actions ou besoins peuvent apparaître. Nous comptons sur vous...

## BULLETIN d'ADHESION AHEA 2022/2023

Je soussigné....., accepte d'adhérer à l'Association Hippique de l'Ecurie de l'Allaine (AHEA) lors de l'inscription à l'Ecurie de l'Allaine en m'acquittant de la somme de 10 euros.

A .....Mention « Lu et approuvé », date et signature,

<b>CAVALIER MINEUR</b>			
<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
<b>Date de naissance</b>	___ / ___ / ___	<b>E-mail</b>	_____ @ _____
<b>Adresse</b>			
<b>Tél</b>	Tel. 1. _____	Tel. 2	_____
<b>Coordonné(e)s de la ou des personnes à contacter en cas d'urgence</b>	<b>Contact 1 :</b> _____	<b>Qualité :</b>	_____
	Tel. 1 : _____	Tel. 2 :	_____
	<b>Contact 2 :</b> _____	<b>Qualité :</b>	_____
	Tel. 1 : _____	Tel. 2 :	_____

<b>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</b>	
<p align="center"><b>Fiche sanitaire</b></p> <p>- Sexe : <input type="checkbox"/> féminin    <input type="checkbox"/> masculin                      - Groupe sanguin : _____ Rhésus : _____                      - Vaccination (remplir à partir du carnet de santé, des certificats de vaccination ou joindre la copie des pages de vaccinations du carnet de santé).</p> <p>Précisez s'il s'agit:</p> <input type="checkbox"/> Diphtérie : date _____ date rappel _____ <input type="checkbox"/> Tétanos : date _____ date rappel _____ <input type="checkbox"/> Poliomyélite : date _____ date rappel _____ Ou <input type="checkbox"/> DT Polio : date _____ date rappel _____ Ou <input type="checkbox"/> Tétracoq : date _____ date rappel _____ <input type="checkbox"/> BCG date 1 <sup>ère</sup> vaccin _____ date revaccination _____ <input type="checkbox"/> Injection de sérum Nature _____ date _____ Nature _____ date _____ <p>Si l'enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?                      _____</p> <p>L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?</p> <input type="checkbox"/> Rubéole <input type="checkbox"/> Coqueluche <input type="checkbox"/> Varicelle <input type="checkbox"/> Otites <input type="checkbox"/> Angines <input type="checkbox"/> Rhumatismes <input type="checkbox"/> Rougeole <input type="checkbox"/> Oreillons <p><b>Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :</b>                      _____                      _____                      _____                      _____</p>	<p align="center"><b>Vos Recommandations</b></p> <p>(Allergie, interdictions, contre-indications médicales, traitement en cours...)                      _____                      _____                      _____</p> <p>Autorisation de baignade : <input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</p> <p>Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :                      _____                      _____                      _____</p> <hr/> <p align="center"><b>Assurance</b></p> <input type="checkbox"/> Licence FFE : _____ <input type="checkbox"/> Carte Vacances : _____ <i>Coordonnées de Generali Cabinet PEZANT :                      02 31 06 08 09</i> <input type="checkbox"/> Autre (nom de l'assureur et le n° de police d'assurance) : _____ _____ _____
<b>Club / Organisme Responsable</b>	
<p>Nom du Club : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Téléphone du Club : _____</p> <p>Nom du référent Club : _____</p> <p>Téléphone du référent Club : _____</p>	

**AUTORISATION DE SOINS SUR MINEUR**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_  
parent / tuteur légal de l'enfant \_\_\_\_\_  
né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- Reconnais avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant mon enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature du représentant légal précédée de la  
mention manuscrite « Lu et approuvé »*

**CONSENTEMENT A UNE INTERVENTION CHIRURGICALE**

Nous, soussignés, Monsieur et Madame \_\_\_\_\_  
parents / tuteurs légaux de l'enfant mineur \_\_\_\_\_  
né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- Reconnaissons avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant notre enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- Autorisons par avance, en cas de nécessité pour l'état de santé de notre enfant, le service de secours :
  - à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence ;
  - à hospitaliser, et/ou à pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique.
- Déclarons avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature du représentant légal précédée  
de la mention manuscrite « Lu et  
approuvé »*

*Signature du représentant légal précédée  
de la mention manuscrite « Lu et  
approuvé »*